

27^{ème} FOIRE ARTISANALE ET PRODUIT DE BOUCHE D'ARLON Dimanche 10 novembre 2019

REGLEMENT POUR EXPOSANTS

Conditions d'admission

- Pour les anciens artisans (exposants 2018) : inscription traitée en priorité jusqu'au **30/06/2019** pour le même emplacement qu'en 2018 !
- Pour les nouveaux artisans : inscription traitée **après le 1/07/2019** dans l'ordre chronologique des demandes.

Tous les candidats retenus seront avisés dans les meilleurs délais.

Réservations et Paiement :

Une fois votre candidature acceptée, nous vous invitons à consulter les emplacements disponibles sur notre site internet (www.maisonlaicitearlon.be) et à nous contacter par téléphone pour réserver les modules choisis ainsi que le nombre de tables souhaitées.

Ensuite, veuillez :

- **Nous envoyer la demande d'inscription jointe, dûment complétée et signée :**
 - soit par mail : katia@laicite-arlon.be
 - soit par courrier : asbl Maison de la Laïcité rue des Déportés, 11 à 6700 ARLON
 - soit par fax : 063/44.66.79
- **Procéder à l'intégralité du paiement**
Et ce, impérativement dans les 2 semaines à dater de votre réservation téléphonique sans quoi celle-ci se verra annulée d'office.

Paiement :

A effectuer sur le compte de la Banque de la Poste : IBAN BE33 0003 2570 1546 - BIC BPOTBEB1.
En communication : « Action Espoir - suivi de vos noms et prénoms ».

Nous n'acceptons plus les chèques pour les artisans français.

Désistements :

Tout désistement devra nous parvenir au plus tard 30 jours avant la Foire artisanale et impliquera une retenue de 15,00 € couvrant les frais administratifs. En cas d'annulation de dernière minute, aucun remboursement ne sera effectué.

Planning :

Montage : le samedi 9 novembre de 15h00 à 19h00 et
le dimanche 10 novembre de 7h00 à 9h00

Démontage : le dimanche 10 novembre à partir de 19h00 et ce avant 21h.

Heures d'ouverture au public : le 10 novembre de 10h00 à 19h00.

Inauguration officielle : le 10 novembre à 11h30, dans le hall des produits de bouche

Matériel :



Des tables de brasseur, des panneaux de séparation ainsi que des cimaises sont mis gratuitement à disposition.

Tables de brasseurs:

- Dimension : 220 cm x 60 cm
- **Sur demande** lors de la réservation téléphonique (stock limité).

Panneaux arrière de séparation :

- Dimension : 205 cm de hauteur.
- Emplacement et répartition : *voir plan (disponible sur notre site internet)*

Cannes d'accrochage :

- Dimension : 1m50
- **Sur demande** lors de la réservation téléphonique, en fonction du stock disponible. Une caution de 10 euros pour 5 cannes d'accrochage sera demandée lors du retrait du matériel.

L'électricité et Internet sont mis à disposition des exposants. Munissez-vous de vos rallonges et multiprises.

ATTENTION : Il est interdit de clouer ou de punaiser sur les panneaux ainsi que sur les murs. Les voitures, camionnettes, ... ne sont pas tolérées dans le hall.

Participation à la tombola :

Une œuvre de votre création ou un lot vous sera réclamé pour enrichir la traditionnelle tombola.

Tenue du stand :

- Pendant les heures d'ouverture, et ceci afin d'éviter d'éventuelles réclamations, aucun stand ne peut être laissé sans surveillance. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.
- Les prix doivent être affichés clairement, pour empêcher toutes contestations.
- Lors de votre départ, il est **indispensable que vous emportiez vos déchets** (sacs poubelles fournis à l'accueil) et de restituer votre emplacement dans le même état qu'à votre arrivée.

Produits de bouche :

*Une salle leur est exclusivement réservée. **Une dégustation gratuite est conseillée mais pas de vente de produits à consommer sur place (sandwichs, plats chauds, crêpes, etc).**

**Pour les artisans qui rentrent leurs véhicules dans le hall le temps d'installer leur stand, la fermeture du volet est fixée à 9h précise le dimanche !*

*Tout artisan en produits de bouches devra pouvoir présenter un n° d'agrégation AFSCA ainsi que son n° de TVA. Equivalent pour les artisans français. Dans l'éventualité d'un contrôle de l'AFSCA, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette directive.

Restauration :

Une petite restauration est assurée durant toute la foire. Dimanche, petit-déjeuner dès 7h30, dîner à partir de 12h. Un bon de commande pour le repas de midi vous sera fourni, ensuite votre repas sera apporté par nos soins directement à votre stand.

Le comité organisateur se réserve le droit :

- D'exclure les participants qui proposent des articles autres que de l'artisanat et produits du terroir.
- De limiter le nombre d'artisans proposant le même genre de produits et ceci pour favoriser la diversité.

Informations et contact

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter la Maison de la Laïcité d'Arlon asbl. Des préventes y sont disponibles au prix de 2 €.

